

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a bien raison de signaler, avec un certain enthousiasme, la baisse que les taux d'intérêt accusent au Canada depuis trois ou quatre mois.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Je surveille les écarts entre le taux d'escompte et le taux préférentiel des banques. L'écart n'est pas de quatre points, mais de moins que cela. Je crois qu'il est plutôt de l'ordre de deux points. Il était cependant plus mince que la normale en janvier. Il est à l'heure actuelle plus étendu que la normale. Je suis la situation de près. Nous pouvons nous attendre à une certaine modération et à une baisse des taux.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LES RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—
L'EMBAUCHE D'UN DÉMARCHEUR PARLEMENTAIRE**

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, depuis que le gouvernement a pris le pouvoir, le premier ministre n'a cessé de parler des liens d'amitié de plus en plus profonds qui se forment entre le Canada et les États-Unis. Puisque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est absent, j'adresserai ma question—qui ne porte pas sur des détails—au vice-premier ministre. Étant donné cette nouvelle grande amitié, le ministre juge-t-il nécessaire de consacrer plus de \$100,000 de l'argent des contribuables à engager un Américain pour défendre les intérêts du Canada aux États-Unis? Avons-nous décidé de remettre notre sort entre les mains de M. Deaver?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, en bref, la réponse à la dernière partie de la déclaration ou de la question du député—peu importe ce qu'on en pense—est non. C'est une réalité, c'est un fait qu'à notre époque, il y a des démarcheurs parlementaires tant au Canada que dans les autres pays occidentaux. Il en est ainsi depuis au moins quinze ans voire davantage, si j'ai bonne mémoire. Je ne vois donc pas pourquoi on n'admettrait pas le lobbying.

Je tiens à signaler par ailleurs . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'EMBAUCHE DE DÉMARCHEURS PARLEMENTAIRES

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, les Canadiens ont le droit de savoir ce que M. Deaver a fait ou promis pour gagner plus de \$100,000, ce qui est énorme. Y a-t-il d'autres négociants—pardon, M. Deaver—sur la liste de paie du Canada?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, c'est une des questions auxquelles le gouvernement accordait la priorité. Aussi, le député le sait très bien, il a été à nouveau question des démarcheurs parlementaires dans les mesures présentées le 9 septembre. Ce document est examiné pour le moment par un comité. Sauf erreur, les leaders à la Chambre ont discuté de l'établissement d'un registre des démarcheurs parlementaires. Tout cela est en route. L'identité des démarcheurs devrait être révélée publiquement, à notre avis.

* * *

LES AÉROPORTS**LES CONTRATS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ À DORVAL ET À
MIRABEL**

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Si je comprends bien, les Services de protection Burns, aux aéroports de Dorval et de Mirabel, seront remplacés, s'ils ne l'ont pas déjà été. Un contrat a-t-il déjà été accordé, par le ministère ou les compagnies aériennes, ou est-il sur le point de l'être, à Metropole Security Ltd. pour assurer la sécurité à ces deux aéroports? Le ministre a-t-il fait ou fait faire par ses fonctionnaires une enquête sur Metropole Security Ltd.?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, la réponse à la première partie de la question est non. D'après mes renseignements, Air Canada n'utilise pas les services de Metropole Security Ltd.; par contre, elle utilise ceux de Metropol Airport Security Services Ltd. et ceux de Metropol Base-Fort Airport Security Services Ltd. Oui, le ministère des Transports a fait une enquête pour savoir qui possédait ces compagnies.

L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, le contrat de service a-t-il été accordé sur soumissions? Air Canada fait-elle partie d'un consortium de lignes aériennes ou est-elle la seule signataire? Est-ce qu'un—je répète un—de ses collègues du cabinet a eu des discussions avec lui ou avec des fonctionnaires de son ministère à propos de la prestation de services de sécurité dans ces deux aéroports?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, je n'ai pas connaissance de discussions de cet ordre autres que celles où les Services de protection Burns ont fait connaître leur intention de retirer leurs services. Air Canada a alors pris des dispositions avec les deux autres compagnies.